# Le dossier médical en santé au travail (DMST)



Médecins Infirmier(e)s Assistants médicaux



## EN PRÉSENTIEL Réf. 20b002



14 h Nous consulter



930 € HT - Repas inclus

# À DISTANCE Réf. 20b002\_D



14 h Nous consulter Cette formation permet de maîtriser l'utilisation d'un outil métier informatisé pour le DMST. Sont abordées les responsabilités inhérentes aux données de santé, les recommandations de bonnes pratiques de la HAS, ainsi que l'exploitation des données de santé individuelles des salariés suivis.

## **Prérequis**

Exercer en SPST.

# **Objectifs**

- Maîtriser la réglementation du DMST, de son contenu et de sa transmission.
- Maîtriser la responsabilité des acteurs tout au long de son utilisation.
- Prendre en compte les recommandations des sociétés savantes et des conseils de l'Ordre.
- Appréhender le changement des pratiques et du sens de la mission dans un SSTI depuis les réformes initiées en 2002.

# **Programme**

#### Jour 1

- Poser les notions de responsabilité et activité médicale.
  - > Responsabilités civile, pénale et déontologique (ordinale).
  - > Missions et responsabilité des services de santé au travail.
  - > Responsabilité des membres de l'équipe pluridisciplinaire.
- O Définir le secret professionnel.
- Analyser les règles du dossier médical en santé au travail : création, contenu, précautions, accès.

#### Jour 2

- Parcourir les liens entre le DMST et les recommandations de la HAS et du Conseil de l'Ordre des Médecins.
- Appréhender le sens de la mission et l'utilisation du DMST.
  - Les impératifs de tracabilité pour le projet de service.
  - > Les bases des diagnostics collectifs.
  - La particularité de l'utilisation des thésaurus dans les logiciels métiers.
  - Les indicateurs : quelle construction, dans quel but ?
- Gérer les différentes approches du passage de l'individuel au collectif autour du DMST.
- Comprendre les outils pour l'approche collective des groupes à risques.

# Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

### **ANIMATION**

Docteur en droit et médecin du travail

#### **DÉROULEMENT**

**>** 9h00-12h30 / 13h30-17h00

# **SUIVIET ÉVALUATION**

- > Supports de cours inclus.
- > Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- **>** Évaluation à froid.

